

INFORMATIONS



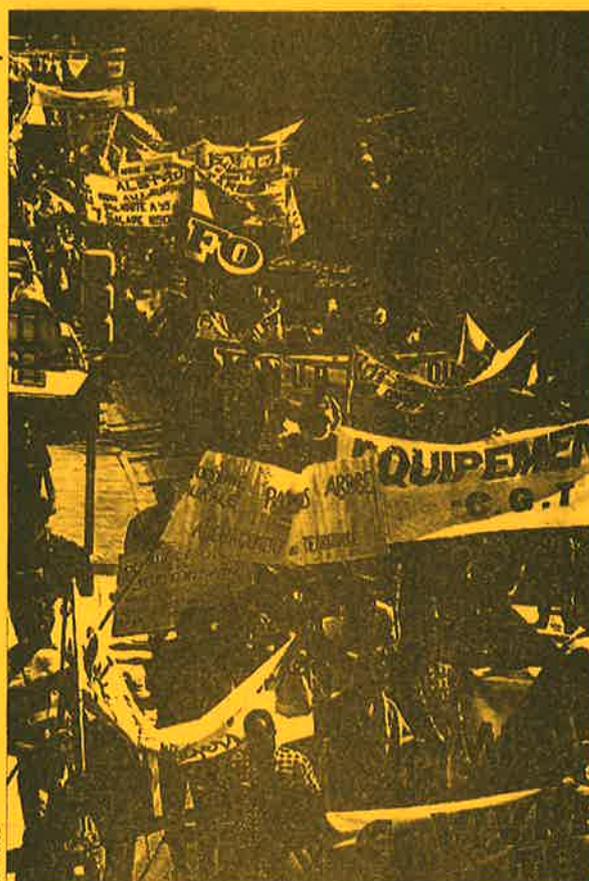
Comité Régional C.G.T Midi-Pyrénées

avril 1997 - n° 112

dossier

Aménagement du Territoire en question !

l'hebdo
de l'actualité sociale



AUCH

Les ministres n'étaient pas seuls

Plus de 4000 personnes ont participé, jeudi 10 avril, à une manifestation unitaire (CGT-CFDT-FO-FEN-FSU), en marge du Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT). De nombreuses délégations venues de Midi-Pyrénées mais également du Vaucluse, des Pyrénées-Atlantiques et de Charente-Maritime ont pris part au défilé. Les manifestants entendaient protester contre le déclin économique des régions qu'aucune décision de la réunion des ministres ne permettra d'endiguer.

INFORMATION

Comité Régional C.G.T. Alsace, France



mai 1987 - n° 113



Les ministres n'étaient pas seuls

Le 21 septembre 1986, les ministres de l'Alsace ont été reçus par le Comité Régional C.G.T. Alsace, France. Ils ont été accueillis par le président du Comité Régional, M. Jean-Pierre BERTHIAUX, et par le secrétaire général, M. Jean-Louis BERTHIAUX. Les ministres ont été reçus dans une salle de la C.G.T. Alsace, France, où ils ont été informés de la situation de la région et des actions de la C.G.T. Alsace, France. Les ministres ont également été informés de la situation de la région et des actions de la C.G.T. Alsace, France.

Dossier

Aménagement

du territoire

en question ?

l'hebdo

Et l'emploi..!

Quelques jours avant l'annonce par le Président de la République de la dissolution de l'Assemblée Nationale, le gouvernement d'Alain Juppé, a fait connaître à Auch le 10 avril, les grandes lignes du Schéma National d'Aménagement du Territoire, fixant les bases de la France de 2015.

Pas moins de 80 mesures dont certaines concernent plus particulièrement notre région ! C'est le cas notamment :

- Des crédits supplémentaires alloués aux voies de communication routière dont le Gers, les Hautes-Pyrénées bénéficieront ,
- Ceux affectés à la ligne SNCF Toulouse Auch,
- A la création d'un IUT des technologies de l'environnement, le renforcement du pôle universitaire tarbais.

C'est aussi l'annonce d'un plan pour l'avenir du monde rural, la mise en place d'un fond de développement national des entreprises, la délocalisation de 3500 emplois publics de la région Ile de France.

On retiendra surtout que l'emploi aura été le grand absent ! En effet, aucune disposition concrète de nature à créer des emplois, à stopper les suppressions d'emplois, les licenciements n'a été décidée. On peut s'interroger sur l'objectif réel des délocalisations annoncées. Au contraire les mesures annoncées visent à faire accepter comme inéluctable la restructuration du GIAT, ses 600 suppres-

sions d'emplois, l'arrêt de l'extraction charbonnière à Camaux où la privatisation de l'aérospatiale..., et tenter d'en réduire les conséquences dans une hypothétique et illusoire reconversion industrielle !

L'annonce du maintien du moratoire décidé à Mende en 1993 sur les Services Publics (c'est-à-dire aucune fermeture), relève du cynisme, de l'effet d'annonce à des fins électorales.

Ils ont été 5000 à Auch à dire leur colère face à cette politique et affirmer l'exigence de vivre et travailler au pays.

Il faudra toute la vigilance, l'action des salaires, des populations pour s'opposer à de nouveaux reculs, de nouvelles fermetures des Services Publics, une austérité aggravée tel que veut l'imposer J. Chirac au nom de la marche forcée à la monnaie unique, après les élections.

Cette période qui s'ouvre renforce la nécessité pour les salariés de s'unir et d'agir pour faire entendre leurs revendications et obtenir satisfaction.

Comment mieux intégrer les questions de l'aménagement du territoire, c'est-à-dire du maintien et du développement de nos atouts, de l'emploi, de la modernisation des Services Publics, des infrastructures, à notre démarche syndicale revendicative. Comment intervenir et peser à l'heure des décisions en Midi-Pyrénées pour des choix politiques conformes aux intérêts des salariés, de la population de notre région, répondant à leurs besoins. En fait, prendre en compte la dimension régionale de notre activité.

Martine. BERNARD,
Secrétaire Régionale.
28 avril 1997.

DECLARATION DE L'UD DU GERS

Pprès de 5000 manifestants dans les rues d'Auch le 10 avril, malgré des cars de manifestants délibérément retardés par les forces de police sur le parcours, c'est un immense succès et une réponse sociale aux conséquences de la politique du gouvernement et du patronat mise en oeuvre dans les départements de Midi-Pyrénées.

A l'interdiction faite aux organisations syndicales d'organiser le rassemblement qu'elles avaient prévu Place de la Libération, des milliers de salariés, avec des centaines d'agriculteurs ont vu là une raison supplémentaire de participer à la manifestation.

Mais comme c'était à prévoir, la réunion du CIAT n'a débouché sur aucune mesure concrète : le grand absent du débat, reste l'emploi.

C'est même le contraire qui va se produire avec l'annonce de délocalisations dont l'histoire montre qu'elles se sont toujours accompagnées de suppressions massives d'emplois.

La création d'un fonds de développement des entreprises, à partir des recettes engrangées par les privatisations, va

également servir à supprimer des emplois. Les exemples de Renault, Alcatel, les banques sont là pour nous le rappeler.

Ce ne sont pas les quelques "mesurettes" prises pour l'hôpital ou l'effet d'annonce d'un prolongement du moratoire pour les services publics qui s'est d'ailleurs révélé être une coquille vide, ou encore des moyens débloqués pour la RN 124 qui seront de nature à mettre un coup d'arrêt à la désertification, à l'exode.

Combien de paysans, d'entreprises, de services publics autour de la RN 124 quand on sait que l'aménagement du territoire est tout entier ficelé autour des critères de Maastricht ?

Les Gersois, et les Gersoises, avec les Midi-pyrénéens qui hier ont exprimé leur colère dans les rues d'Auch ont eu raison !

Et ils ont aujourd'hui encore mille fois raison de ne pas se laisser faire et de continuer le combat afin que de véritables réponses leur soient données.

Toulouse, le 11 avril 1997.

A Auch les ministres ont planché sur l'aménagement du territoire

Plus d'intentions que de crédits

Alain Juppé et Jean-Claude Gaudin ont bien fait d'arriver dans le Gers mercredi soir. Les 26 autres ministres du gouvernement qui ont atterri hier à 13 h 45, ont eu droit à un plateau repas sous cellophane à bord de l'ATR 42. Venir dans le Gers sans passer à table, c'est quand même négliger une réalité du terrain. Sans doute les ministres n'avaient-ils pas de temps à perdre pour préparer la France de 2015 en « mettant la dernière main au schéma national pour l'aménagement du territoire », comme l'a dit Alain Juppé. Il reconnaît en effet : « les initiales CIADT ne feront rêver personne et il n'est pas question d'annoncer ici des projets pharaoniques ».

Deux petites heures

Un comité interministériel pour l'aménagement et le développement du territoire tient en fait en deux petites heures de réunion (et encore, les photographes occupent un quart d'heure avec le tour de table).

Et il apporte quelques beaux cadeaux bitumés ou bâtis enroulés de tricolore, pour les hôtes : le Gers a été bien servi avec notamment 60 % de crédits en plus pour la liaison Toulouse-Auch. Tarbes a aussi hérité d'enveloppes supplémentaires pour les industries de Défense. Les mesures nationales tiennent dans de nouvelles délocalisations, qui enverront 3.500 fonctionnaires ou assimilés de Paris vers la Province et dans le Fonds National de Développement des Entreprises, créé en 1995, et désormais

abondé d'un milliard de francs sur deux ans, issus des privatisations. Les PME du monde rural en bénéficieront.

D'autres fonds ont été confirmés pour la Défense, les aides à l'emploi des jeunes (1 milliard à répartir), et 24 villes ont été inscrites dans un programme de revitalisation parce qu'elles rayonnent sur un territoire rural.

Pour le reste, les ministres ont édicté grands principes et intentions sur le rééquilibrage de la fracture territoriale entre France rurale et France urbaine.

Mais ce CIADT tenait aussi, pour le Premier ministre, de la partie de campagne.

Jean-Claude Gaudin et Alain Juppé avaient débuté leur séjour gascon par une rencontre avec les militants, puis un dîner avec les cadres de l'UDF et du RPR.

Service public : pas de suppressions mais rien n'est figé

Hier au petit matin, après une genuflection à la cathédrale d'Auch, (promis, l'Etat aidera à la rénovation de la tour nord), le Premier ministre a gravité dans l'univers des nouvelles technologies de communication du collège Sadi-Carnot. Pour les élèves de quatrième de cet établissement branché, Matignon, c'est d'abord un site Internet accessible sur tous les ordinateurs. Alain Juppé a donc pu consulter son courrier mais aussi celui qu'envoient régulièrement des écoliers de San Francisco à leurs camarades gersois. Puis l'école rurale à classe unique de Piquecos, en Tarn-et-Garonne, a soudain surgi sur l'écran pour présenter par téléconférence son cours de géo au Premier ministre, maladroit comme un énarque, en demandant aux enfants



Bain de foule au collège pour Alain Juppé. - Photo « La Dépêche » Dominique Bragagnolo

« quelle est la capitale du Kazakhstan ? », mais ravi de la maîtrise technologique de ces gamins. C'est un grand objectif présidentiel de l'an 2000 avec 260 MF de crédits pour équiper tous les établissements scolaires. La visite d'entreprise prévue au programme s'orientait d'ailleurs non pas sur le foie gras ou l'Armagnac mais sur la société « Techniques avancées », spécialisée dans la prestation électronique et qui, depuis le Gers, en impose à l'Amérique.

Car, comme Alain Juppé l'a énoncé dans son discours, « l'aménagement du territoire doit tirer les leçons de cette révolution technologique ».

Et s'il assurait que le moratoire sur la suppression des services publics, décidé à Mende serait maintenu, il précisait que « la situation n'était pas figée vu que dans ce domaine les nouvelles technologies de communication vont permettre une amélioration considérable ».

Alain Juppé a donc longue-

ment surfé sur Internet avec les petits Gascons. C'est qu'il faut les écouter, ces Français de l'an 2015. Et surtout attendre la sonnerie de la récré pour sortir : le Premier ministre devait descendre dans la cour en même temps que les potaches pour un bain dans cette foule juvénile, curieuse et enthousiaste, sans doute moins houleuse qu'un monome d'internes bordelais en colère et 2.800 manifestants rassemblés au pied de la statue de d'Artagnan. Les collégiens de Sadi-Carnot ont désormais un autographe de Premier ministre sur leur cahier de maths !

Révolution technologique mais pas transgénique

Après le monde moderniste et mondialiste du collège, il y avait passage obligatoire au marché de tradition et de produits du terroir. A pied pour serrer beaucoup de mains. Et prendre des nouvelles des fruits précoces. « C'est pas du transgénique, ça » relevait une marchande d'asperges. « Non et je viens d'interdire le maïs » répliquait Alain Juppé.

Insatiable, Juppé avalait en core du pré gersois au contact des chefs d'entreprise lors d'un dîner débat : l'image d'un Premier ministre à l'écoute et proche du terrain passionné d'Internet serait-elle encore trop virtuelle ?

En revanche pour la photo de la cohésion gouvernementale, il fallait bien l'arrivée massive du charter des ministres au complet record pour un CIADT depuis 1963 (26 alors qu'ils étaient 14 à Mende et à Troyes).

Si « l'aménagement du territoire s'est fixé un horizon plus lointain » comme a conclu Alain Juppé, il y aura d'autres échéances plus proches qui valent bien quelques séjours en campagne.

Pascal JALABERT.

3000 manifestants contre le gouvernement

Les syndicats, CGT, FO, CFDT, FSU, FEN, UNSA et MO-DEF s'étaient réunis en une intersyndicale bien décidée à faire entendre leurs voix et leur mécontentement au gouvernement. L'appel régional de la CGT a également été entendu par les Tarnais, les Ariégeois et les Haut-pyrénéens. Aussi, c'est un groupe de trois mille manifestants qui s'est retrouvé à Auch. Ils ont tenté d'attendre la préfecture à l'heure du conseil des ministres. Retenus par les policiers, place de la Libération, les syndicats ont fait part de leur opposition aux projets gouvernementaux.

La Dépêche 11-04-1997

Une quatre voies pour Toulouse-Auch

Les élus gersois, tant le président du conseil général Yves Rispat que le député Aimey de Montesquiou et le maire d'Auch Claude Desboms avaient préparé leurs dossiers. Ils ont été servis. Les ministres n'ont pas fait le voyage pour rien. Ainsi la RN 124 qui relie Auch à Toulouse bénéficiera d'un surplus de crédits de l'ordre de 60 % soit 191 MF qui devrait permettre le passage à deux fois deux voies dans un bref délai. Au rayon des transports, des crédits d'Etat seront aussi affectés à l'aéroport, à la ligne de chemin de fer. Le dossier de la RN 21 qui concerne aussi le Lot-et-Garonne (liaison Agen-Tarbes, via Auch) a été également évoqué par Jean-Claude Gaudin, comme axe prioritaire.

Autre décision ferme : la création d'un troisième IUT dès la rentrée 1998 sur les technolo-

gies de l'environnement. Des aides sont aussi prévues pour l'hôpital de long séjour d'Auch, les foyers de jeunes travailleurs, l'amélioration de l'habitat, la navigabilité de la Baise, le parc animalier de Astarac, les thermes de Castera Verduzan, les indemnités pour les lignes EDF (GMF) etc...

Des aides

en plus pour Tarbes

Outre Auch, c'est Tarbes qui retire quelques bénéfices de ce CIADT, le préfet Dussourd ayant particulièrement bien ficelé ses dossiers sur les restructurations de la Défense : le plafond des primes à l'aménagement du territoire sera relevé de 500.000 francs, et Tarbes est accessible à ces fonds du FNDE nouvelle-

ment créés. Autres crédits pour Tarbes : la rocade sud-ouest, le pôle universitaire, la diversification de GEC-Alstom dans les gros moteurs, l'accueil d'investisseurs extérieurs, la revitalisation du commerce et de l'artisanat, le téléport et la diversification de Giat dans l'air-bag. Ajoutons à cela pour les Hautes-Pyrénées, l'obtention par le conseil régional de 19 MF en avance pour le doublement de l'axe Lourdes-Argelès. Le président Censi avait fait son marché avant, en glanant 85 MF pour la RN 126 et la RN 112 sur l'axe Toulouse-Castres-Mazamet. De même les 300 MF prévus pour la RN 88 entre Rodez et Séverac le château, actuellement bloqués, seront affectés sur la partie Rodez-Tanus.

La traversée centrale des Pyrénées

Jean-Claude Gaudin a tenu à affirmer que cette RN 88, entre

Toulouse et Lyon bénéficieraient encore du soutien de l'Etat. Le ministre de l'Aménagement du Territoire a également annoncé que le gouvernement soutenait, dans le principe, la traversée centrale des Pyrénées par ferroviaire imposée par la région. C'est là, la principale information, car sur le front des délocalisations, Midi-Pyrénées ne verra rien venir, et sur les universités, en l'absence de François Bayrou, les dossiers restent en suspens ce que regretta, hier, Jean-Louis Chauzy, président du conseil économique et social voyant « beaucoup de littérature dans ce schéma d'aménagement du territoire ».

Les villes de Rodez, Auch, Pamiers, Millau sont inscrites dans le programme de redynamisation des centres villes tout comme Limoux dans l'Aude que Matignon, range d'ailleurs en... Midi-Pyrénées !

Hormis un IUT à Béziers et des promesses pour l'IUT de Perpignan, le Languedoc-Roussillon n'est guère servi par ce CIADT dont l'Aude est absente, hors Limoux.

Au contraire de l'Aquitaine, qui voit venir trois délocalisations à Bordeaux, dont l'agence nationale SOCRATES, la direction des centres financiers et le siège de l'UNSS (Sport scolaire). La ville d'Alain Juppé récupère aussi un institut européen des crédits de restructuration de la défense. Le Lot-et-Garonne bénéficiera d'aménagements sur la RN 21 mais aucun engagement n'a été pris, au contraire, sur la concession d'une autoroute sur cet axe. Comme Auch et Limoux, Villeneuve-sur-Lot est aussi un terrain d'expérience pour la revitalisation des centres-villes sur un territoire rural. Les crédits seront en place.

P. J.

Un contre-conseil de 3.000 à 4.000 manifestants

Montrer le calme de la force

Les syndicats ont fait connaître leur proposition par une manifestation et un meeting lors de la tenue du conseil des ministres... Un meeting policièrement bien encadré et où les leaders ne cessèrent d'appeler au calme.

Tout s'est bien terminé et la « manif » a été celle que voulaient les leaders syndicaux. Une démonstration de force sans jamais céder à la violence et en évitant les provocations.

Pourtant, les choses avaient plutôt mal commencé. Vers 12 h 30, quelques centaines de personnes sur les allées de Lagarrasic, point de rassemblement... alors que l'on aurait dû largement dépasser le millier.

Un nouvel itinéraire

« Les cars ont été détournés, certains sont immobilisés au foirail. D'autres ne peuvent pas parvenir à Auch... C'est une véritable provocation et nous allons y répondre... », clamait M^{me} Gisèle Berges, secrétaire départementale de l'UD CGT.

Elle réunissait immédiatement ses collègues des autres centrales, et décision était prise de changer l'itinéraire. On n'irait plus jusqu'au Garros et l'avenue des Pyrénées. On attaquerait directement l'avenue de Metz et la place de la Libération depuis les allées et le boulevard Sadi-Carnot.

Mais, dans la demi-heure qui suivit, des cars toujours plus



Les manifestants ont été bloqués place de la Libération. — Photo « La Dépêche », V. Réchou.

nombreux arrivèrent allées de Lagarrasic, des délégations de Toulouse, du Tarn RPS et les mineurs de Carmaux, une forte délégation du Tarn-et-Garonne.

La vache de manifestation

Le « quorum » s'était singulièrement élargi. Impression de foule maintenant d'autant que les retraités agricoles qui tenaient leur congrès à Preignan étaient venus apporter leur soutien aux salariés. Ils ne participeront pas à la manifestation.

Nouveau changement d'itinéraire. Puisque le cortège, une vache du MODEF en tête, s'est tout de même « expansé », il franchira le Gers (pont de Lagarra-

sic), fera le tour de l'ancien hôpital et reviendra par le même pont sur la rive gauche. C'est, dès lors, la rue du Pont-national, les rues de Metz et d'Etigny.

Les conseils et le flou

Place de la Libération, les manifestants, ils se comptent maintenant entre trois et quatre mille, furent « parqués » entre les façades côté brasserie Daroles et une ligne de barrière un peu après les arrêts de bus... le tout défendu au début par quelques CRS. Il est 15 heures, le meeting, sur la place, et le conseil des ministres à la préfecture, peuvent commencer.

C'est l'instant du flottement, le moment où tout peut basculer.

Les manifestants renversent une partie des barrières qui sont aussitôt renvoyées par les forces de l'ordre sur les syndicalistes... Mais, pendant que des renforts (gardes mobiles) se précipitent sur cette brèche, fusent du camion tribune des appels au calme.

A chacun sa vérité

Tous les intervenants vont sans cesse revenir sur cet aspect, ne pas céder à la provocation, ne pas provoquer. La déléguée régionale CGT dénoncera le chantage et les 5.000 emplois qui manquent en Midi-Pyrénées. La CFDT retient la capacité de mobilisation et plaide pour la réduction du temps de travail.

La FSU développe une nouvelle conception de l'enseignement qui dépasse le vieux concept d'une classe, un maître. La FEN UNSA parle d'une gestion médiatique alors qu'au budget 1997, 15 % ont été supprimés au poste de l'aménagement du territoire. FO clôturera en évoquant la défense des valeurs républicaines et du service public.

Meeting terminé, un peu avant le conseil des ministres. La manifestation commencera à se disloquer et la place de la Libération pratiquement désertée peu après.

Démonstration de force. d'opposition et pas d'incident. Mission accomplie.

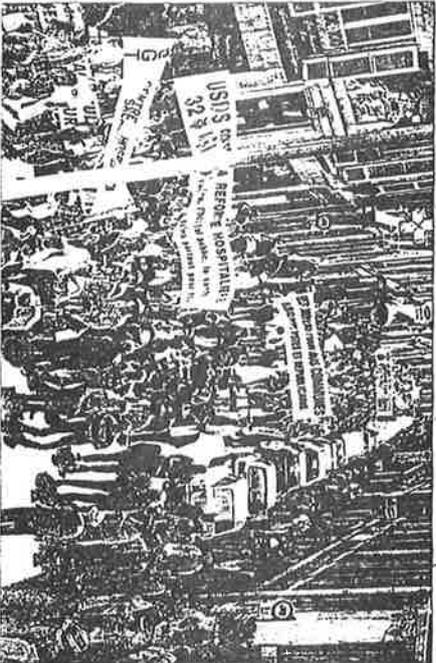
MANIFESTATION A AUCH

Le réquisitoire de la rue

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté hier dans les rues d'Auch pour rappeler aux ministres qu'il ne pouvait y avoir de politique d'aménagement du territoire efficace sans le maintien de l'emploi, d'une agriculture et d'un service public forts en milieu rural

THELÈME MANUEL DEJAZET

3 000, à 5 000, 4 000 manifestants. Estimation des organisateurs. Hier, dans les rues d'Auch, il y avait beaucoup de monde. Beaucoup de monde pour rappeler aux ministres qu'il ne pouvait y avoir de politique d'aménagement du territoire efficace sans le maintien de l'emploi, d'une agriculture et d'un service public forts en milieu rural.



Aujourd'hui, les milliers de manifestants ont tenu le thème de l'aménagement du territoire, entre 3 et 4 000 personnes manifestaient dans les rues d'Auch. (Thelemes Manuel Dejazet)

grilles sur les stands par les milieux ruraux. Au cours de la manifestation, plusieurs milliers de personnes ont manifesté dans les rues d'Auch. Les organisateurs ont estimé que le nombre de manifestants était compris entre 3 000 et 4 000 personnes.

pour le centre. La force manifestante a été estimée à environ 3 000 personnes. Les organisateurs ont déclaré que la manifestation était la plus importante de ce type en France.

La manifestation a été organisée par le mouvement 'Auch pour tous'. Les organisateurs ont déclaré que la manifestation était la plus importante de ce type en France.

Les organisateurs ont déclaré que la manifestation était la plus importante de ce type en France. Ils ont appelé à une action collective pour défendre les intérêts du milieu rural.

Sud-Ouest 11-04-1997

La Croix du Midi 11-04-1997

plus de quarante-trois milliers de personnes ont manifesté hier dans les rues d'Auch pour rappeler aux ministres qu'il ne pouvait y avoir de politique d'aménagement du territoire efficace sans le maintien de l'emploi, d'une agriculture et d'un service public forts en milieu rural.

La manifestation a été organisée par le mouvement 'Auch pour tous'. Les organisateurs ont déclaré que la manifestation était la plus importante de ce type en France.

Les organisateurs ont déclaré que la manifestation était la plus importante de ce type en France. Ils ont appelé à une action collective pour défendre les intérêts du milieu rural.

La manifestation a été organisée par le mouvement 'Auch pour tous'. Les organisateurs ont déclaré que la manifestation était la plus importante de ce type en France.

Les organisateurs ont déclaré que la manifestation était la plus importante de ce type en France. Ils ont appelé à une action collective pour défendre les intérêts du milieu rural.

Les organisateurs ont déclaré que la manifestation était la plus importante de ce type en France. Ils ont appelé à une action collective pour défendre les intérêts du milieu rural.

La manifestation a été organisée par le mouvement 'Auch pour tous'. Les organisateurs ont déclaré que la manifestation était la plus importante de ce type en France.

Les organisateurs ont déclaré que la manifestation était la plus importante de ce type en France. Ils ont appelé à une action collective pour défendre les intérêts du milieu rural.

Les organisateurs ont déclaré que la manifestation était la plus importante de ce type en France. Ils ont appelé à une action collective pour défendre les intérêts du milieu rural.



Les manifestants de Bordeaux étaient les premiers dès le matin

A Auch, hier, le gouvernement a arrêté environ 80 mesures pour relancer la politique d'aménagement du territoire. Deux axes sont privilégiés, le soutien au monde rural, avec la proposition d'un projet de loi avant l'été prochain, et l'aide aux entreprises.

Aménagement du territoire : Alain Juppé privilégie un Etat modeste

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL À AUCH.

L'Aménagement et le Développement du territoire (Cladt), qui s'est tenu hier à Auch, dans le Gers, marque incontestablement un tournant dans la politique que mène l'Etat dans ce domaine depuis plusieurs années. Non pas à cause de l'ampleur ou de l'originalité des décisions qui y ont été prises. Mais, au contraire, par le ton presque modeste que le Premier ministre a volontairement adopté. Certes, les objectifs restent les mêmes, notamment « veiller à l'égalité des chances pour tous les territoires et pour tous leurs habitants ».

Après les envolées d'un Charles Pasqua qui, entre 1993 et 1995, a pu faire croire que l'Etat avait encore les moyens d'intervenir directement pour porter certains déséquilibres ou pour porter quelques grands projets, Alain Juppé a plutôt dessiné un Etat chef d'orchestre des initiatives locales. Conjoncture budgétaire oblige, il a cherché à gagner en crédibilité ce qu'il pouvait perdre en affichage volontariste. « La politique d'aménagement du territoire doit devenir plus souple et moins dirigée », elle doit faire du « sur-mesure », a-t-il expliqué dans un discours aux élus locaux. « Il s'agit de

laisser les acteurs de chaque territoire, au premier rang desquels les élus locaux, qui sont au plus près des préoccupations de leurs concitoyens, s'organiser librement et bâtir ensemble leur projet de développement économique. »

1 milliard pour les PME

Dans les faits, cette volonté de favoriser la création de richesse par le soutien aux initiatives locales s'est traduite par l'aide apportée aux PME. Alain Juppé a, en effet, annoncé l'abondement, à hauteur de 1 milliard de francs sur deux ans, du Fonds national de développement des entreprises (FNDE). Créé par la loi du 4 février 1995, ce fonds n'avait jusqu'à présent reçu aucun financement, au motif, a longtemps expliqué le gouvernement, qu'il y avait le plan PME de Jean-Pierre Raffarin. Ce milliard accordé au FNDE à partir des

recettes de privatisation doit permettre, d'une part, de renforcer les fonds propres des entreprises situées dans les zones prioritaires (éligibles à la prime d'aménagement du territoire) et, d'autre part, de mettre en place des dispositifs de garantie et de contre-garantie en faveur des PME et PMI. C'est la nouvelle banque des PME qui gèrera les interventions de ce fonds.

Plus largement et s'inscrivant dans la lignée de la loi Pasqua de février 1995, Alain Juppé a aussi présenté l'avant-projet du schéma national pour l'aménagement du territoire. Mais, là encore, avec sa propre logique. « L'Etat est seulement là pour soutenir lorsqu'il le faut, mais pas pour contraindre ou imposer », a-t-il expliqué. D'où un texte qui se limite à quelques orientations générales et qui exclut de trancher sur les questions les plus sensibles (« Les

Echos » des 7 et 9 avril). C'est aux élus locaux, a-t-il expliqué, qu'il reviendra de faire des propositions concrètes. Les régions et les départements vont être consultés avant l'été, pour un document final qui sera présenté au Parlement à la fin de l'automne.

Cette réunion à Auch était surtout, pour le Premier ministre, l'occasion de faire un geste politique à l'intention de tous ceux, dans l'opposition et surtout dans la majorité, qui estiment que l'aménagement du territoire n'est pas, et n'a jamais été, une priorité de ce gouvernement. « N'est-ce pas, a-t-il fait remarquer, un volume global de 70 milliards de francs qui est consacré à l'aménagement du territoire, tous ministères confondus ? »

Un deuxième geste politique était aussi adressé aux élus du monde rural, là où la majorité est largement repré-

sentée. Le « plan pour l'avenir du monde rural », annoncé depuis 1995 et toujours repoussé, est donc réactivé. Mission a été donnée à Jean-Claude Gaudin, ministre de l'Aménagement du territoire, de proposer un projet de loi avant l'été prochain. Par ailleurs, Alain Juppé a annoncé la mise en place de 500 millions de francs de crédits sur les fonds d'épargne de la Caisse des Dépôts. Ne seront concernées que les communes qui se situent en zone de revitalisation rurale.

Relance de la politique de délocalisation, aide aux sites touchés par la reconversion industrielle ou les restructurations de la défense, préparation d'un nouveau plan pour le Massif central avant le 1^{er} septembre 1997, engagements en faveur de la diffusion des nouvelles technologies de communication : au total, ce Comité interministériel a été l'occasion d'acter environ 80 mesures de portée inégale. Dans ce flot d'annonces, un seul élu se froitait les mains, Yves Rispat, président RPR du Conseil général du Gers, qui venait d'obtenir le feu vert sur toute une série de dossiers locaux en attente. Incontestablement, c'était lui le grand gagnant de la journée.

FREDERIC VALLETOUT

Département du Gers : les retombées du Cladt

Catalogue. Comme il se doit, la tenue du Cladt à Auch a donné l'occasion au gouvernement d'énoncer un catalogue de mesures en faveur du département du Gers. Parmi les plus importantes figurent la poursuite ou l'accélération des travaux d'aménagement des axes rou-

liers, notamment sur la RN21 (Agen-Tarbes) et sur la RN124 (Toulouse-Mont-de-Maran) : 83 millions de francs sont programmés dans ce cadre. Par ailleurs, des études vont être lancées pour la modernisation de la ligne ferroviaire entre Auch et Toulouse. Le gouverne-

ment a également annoncé des crédits en faveur de l'hôpital d'Auch ainsi que la création d'un troisième département d'IUT sur le pôle universitaire. Enfin, la préfecture du Gers est retenue au titre des 20 villes bénéficiant du programme de redynamisation des centres-villes.

Les Echos 11-04-1997

Délocalisations : de 2.000 à 3.000 emplois publics supplémentaires

De 2.000 à 3.000 emplois publics seront déplacés hors de l'Île-de-France. Le Cladt a officiellement retenu en priorité les villes de taille importante afin de « conforter leurs pôles de compétence ».

La politique de délocalisation d'emplois d'organismes publics hors de l'Île-de-France, initiée par Edith Cresson en 1991 et amplifiée par le gouvernement Balladur, a été confirmée par le Cladt d'Auch : le transfert de 2.000 à 3.000 emplois supplémentaires a été acté à travers la délocalisation d'une vingtaine d'organismes. A ce jour, par

rapport à l'objectif initial d'un transfert de 30.000 emplois avant l'an 2000, 23.600 transferts ont été désignés et approuvés. Sur ce nombre, 12.500 ont été effectivement accomplis et 3.700 sont en voie de l'être.

Pour ce nouveau train de délocalisations d'emplois, le Cladt d'Auch a choisi de retenir en priorité les villes de taille importante, « de façon à conforter leurs pôles de compétence ».

Dans ce cas de figure, il est prévu des relocalisations intrarégionales à partir des très grandes villes. Ainsi, par exemple, à partir de Lyon, qui devrait accueillir plusieurs organismes pari-



siens, des relocalisations en cascade dans des villes moyennes de la région Rhône-Alpes pourraient être négociées. Autre priorité : les villes concernées par les restructurations de la défense et les reconversions industrielles. Ainsi la ville de Brest est-elle particulièrement servie puisqu'elle devrait accueillir le service technique, renforcé, de la navigation maritime et des transmissions de l'équipement, une partie de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, un pôle technique de l'Agence nationale des fréquences et, à créer, le Bureau d'enquête sur les accidents de

navires. Son également concernés les sites d'intervention prioritaires de la politique de la ville.

Par ailleurs, le Cladt a confirmé le maintien du moratoire, décidé en 1993, s'opposant à la suppression des services publics en milieu rural. La Datar est chargée de présenter avant le 30 juin un premier bilan des schémas départementaux d'organisation et d'amélioration des services publics. Et un décret, actuellement en Conseil d'Etat, soumettra toute décision de réorganisation à l'approbation du préfet ou du ministre de tutelle.

PH. M.

Zones de reconversion militaire : un dispositif de grande envergure

L'accompagnement économique et social des restructurations de la défense était l'un des points importants du Cladt qui s'est tenu hier à Auch. Le Premier ministre a rappelé que, conformément à la loi de programmation militaire (1997-2002) adoptée le 20 juin 1996 par le Parlement (« Les Echos » du 18 juillet 1996), une enveloppe de 2,2 milliards de francs est mobilisée, via le Fonds de restructuration de la défense (FRED) et les sociétés de conversion, pour

aider douze des régions les plus touchées par la dissolution des régiments. A ces crédits nationaux s'ajoutent 750 millions de francs environ au titre du programme d'initiative communautaire KONVER et de l'objectif 2 de la politique régionale européenne. A l'intérieur de ce montant, 240 millions ont été réservés pour un « programme multirégional » qui a pour objet de favoriser le partenariat entre les grandes entreprises du secteur de la défense et les PME.

Par ailleurs, le gouvernement a décidé de créer un établissement public foncier (doté de 50 millions) pour les territoires de la Loire et du Rhône afin de « favoriser la reconversion des friches industrielles ». A noter aussi, qu'après la région Poitou-Charente (en février), ce sera bientôt au tour de la Bretagne de mettre au point son « plan régional d'accompagnement des restructurations de la défense ». Tanjig que Tarbes doit signer le 26 avril un « plan de redéveloppement

de l'agglomération », et le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur élaborer, avant l'été, un « contrat d'objectif » pour la zone Apt-Plateau d'Albion.

Zones sinistrées

Pour attirer des investisseurs dans ces zones sinistrées, le Cladt a décidé de porter le plafond de la prime d'aménagement du territoire par emploi de 50.000 F ou 70.000 F à 100.000 F dans les cantons éligibles à cette aide dans

les zones suivantes : Angoulême, agglomération bordelaise, Bourges-Vierzon, Brest, Cherbourg, Marseille-Etang de Berre, Lorient, Roanne, Saint-Etienne/Saint-Chamond, Tarbes, Tulle.

Enfin, le gouvernement a souhaité que les préfets soient maîtres d'œuvre de tous les plans de reconversion, en associant bien sûr à la réflexion, les collectivités territoriales et les chambres consulaires.

A. E.

Arguments...

Aborder la problématique de l'aménagement du territoire c'est aborder la question de l'aménagement de la vie dans toute sa dimension : sociale, économique, culturelle et environnementale.

C'est aussi jeter un regard critique sur la situation de nos régions, regard qui doit obligatoirement décortiquer le contenu des politiques mises en oeuvre. Sinon, et c'est bien ce que gouvernement et patronat tentent de nous faire croire, l'exercice d'aménagement du territoire se limiterait à des dispositions ou réalisations d'ordre "technique".

Le discours officiel consiste à présenter la situation de notre région comme un incident de parcours ou comme une disgrâce de la nature.

Ainsi par exemple son handicap serait dû à son adossement aux Pyrénées qui en ferait le cul-de-sac de l'Europe. Que dire de celles adossées à une façade maritime ou à d'autres terres ?

En conséquence, sont réclamés une traversée (supplémentaire) des Pyrénées, un axe routier (supplémentaire) Toulouse-Clermont Ferrand - Lyon, des "autoroutes" pour l'information et les télécommunications. S'agissant d'outils au service d'une politique qui, si elle ne s'appuie pas sur le développement économique et social, ne génèrent que des déserts, un temps irrigués par des fonds publics.

Dans cette démarche, soulignons la volonté forcenée des élus, le CESR joue un rôle décisif, pour faire admettre Midi-Pyrénées dans un vaste ensemble des régions intérieures françaises, espagnoles appelée DIAGONALE CONTINENTALE.

Son objectif : situer notre région dans un axe fort d'échanges dont on espère qu'il sera le contre-poids aux fameux axes rhodanien, atlantique. La reconnaissance de cet axe est à l'étude à Bruxelles, et vise au delà à capter de nouveaux financements européens pour accompagner les choix politiques en Midi-Pyrénées.

Cependant, on voudrait nous faire admettre que la diagonale continentale n'existerait que du fait d'identités naturelles entre régions (vaste secteur rural, faible densité d'une population vieillissante, peu d'industries...) et de l'attractivité de grandes villes.

Quid de la PAC, des conditions sociales du monde agricole et dans le milieu rural en général ; quid des délocalisations de productions industrielles (Roudière, Boyé, la SIP dans le textile, Airbus dans l'aéronautique) et de l'arrêt programmé d'activités (Péchiney, Fortech dans la métallurgie, Carmaux et Salan pour l'activité minière, GIAT industries de la Défense).

Les zones ravagées sont l'alibi à la demande de fonds européens et de leurs différents programmes, qui à leur tour posent de nouvelles exigences sur l'économie et la démocratie (intercommunalité).

L'abandon des activités de GIAT industries, est programmé mais il faut vaincre la résistance, les luttes des salariés, des populations. Aussi, les financements publics sont engagés dans une reconversion industrielle du bassin tarbais. L'extension du pôle universitaire de Tarbes relève de cette démarche d'accompagnement, déconnecté du débat nécessaire sur la 5^e université dont Midi-Pyrénées a besoin, privé d'un environnement économique, industriel indispensable à son développement. Il est fragilisé et son avenir rendu incertain.

On le voit bien, la démarche patronale et gouvernementale est de faire l'impasse sur les responsabilités pour proposer des mesures d'accompagnement afin de rendre moins douloureux ces choix délibérés.

Le repartage se fait sous le pilotage de Bruxelles à partir de choix des grands groupes et de l'intervention de l'état français, et le CIAT (Conseil Interministériel d'Aménagement du Territoire) d'Auch s'inscrit pleinement dans cette politique en l'aggravant.

Après avoir positivé l'accroissement de la mobilité, de la libération et l'ouverture des marchés, ne retenons ici que la grande orientation contenue en synthèse de l'introduction.

"Ainsi, longtemps inspirée par une conception redistributive, la politique d'aménagement du territoire doit désormais, dans un contexte de compétition accrue, privilégier le développement et à cet effet tirer pleinement parti du potentiel de chaque territoire et de chaque région".

Le désengagement accentué de l'état va générer plus d'austérité pour les populations locales.

C'est bien le "vivre, travailler, et décider au pays" qui doit guider le sens de nos actions et activité revendicatives parce qu'il est le lien dialectique entre efficacité économique et efficacité sociale par la prise en compte de l'existence prégnante des besoins.

Bien plus qu'un slogan chauviniste il est l'expression revendicative du contre-pied à

une politique d'exclusion, de concentration-désertification générée par la règle d'or du libéralisme : le profit dont l'arme fatale est la concurrence la plus féroce.

Dans l'élaboration du SCHEMA REGIONAL, l'appel aux fonds publics est un des vecteurs qui revient fréquemment pour l'aide à l'entreprise présentée comme facteur de création d'emplois avec une réorientation vers les services au détriment du secteur industriel créateur de richesses.

Aides directes par injection de fonds publics dans les fonds propres, prise en compte de la formation professionnelle au nom de la compétitivité et aides à la flexibilité sont des axes forts d'intervention financière. Au titre de l'accompagnement de la casse, un produit nouveau est proposé : la création d'un fond, afin d'assurer par la collectivité, la prise en charge en cas de "sinistre économique important". Il s'agit de faire payer les décisions d'abandons ou de délocalisations.

Par ailleurs, le désengagement de l'état et des Services Publics servent de prétexte à des propositions de transferts de compétences que ce soit en matière de transports, de télécommunications ou d'éducation. L'organisation des transports ferroviaires veut s'appuyer sur la réforme de la SNCF, le financement de boucles de télécommunications à haut trafic et d'équipements lourds autour de pôles ciblés est réclamé compte-tenu de la privatisation de France Télécom. L'organisation de l'université se ferait à partir de politiques régionales ou inter-régionales. L'enjeu est d'organiser la région pour répondre aux grandes stratégies européennes.

